Que conclure? 10.—Que le médecin ne doit pas prononcer à la légère le verdict de maladie de coeur, à moins d'en être bien certain, à cause de l'effroie considérable que cette maladie cause à l'entourage.

20.—Une fois la maladie de coeur confirmée, le médecin devra faire le partage des cas graves de ceux qui ne le sont pas.

30.—Dans ce dernier cas c'est le devoir du médecin de faire l'éducation de la famille et du cardiaque lui-même afin de lui conserver toutes ses chances d'amélioration pour son développement physique et intellectuel. Le médecin lui permettra donc de suivre ses classes autant que possible, et de prendre part d'une manière raisonnable, aux exercices de ses camarades, jeux, dances et exercices physiques. Ceci améliorera non seulement le muscle cardiaque, mais surtout le tempérament de l'enfant. En résumé on créera autour de cet enfant cardiaque une atmosphère sympathique et encourageante. On lui facilitera ainsi les moyens de se créer une situation en rapport avec ses goûts et son état social.

Albert JOBIN.



Agents pour le Canada: ROUGIER, Frères, 210, rue Lemoine, Montréal.